

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hydrogenii peroxidum 30%

N° d'article 21250000

Numéro d'enregistrement

Numéro d'enregistrement 01-2119485845-22-XXXX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie, Agents oxydants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H332

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H332 Nocif par inhalation.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** peroxyde d'hydrogène, solution à ...%

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Caractérisation chimique**

Solution alcoolique

Poids moléculaire

Valeur 34.02 g/mol

Composants dangereux *****peroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

No. CAS 7722-84-1
 No. EINECS 231-765-0
 Numéro d'enregistrement 01-2119485845-22-XXXX

Concentration >= 30 < 35 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Liq. 1	H271
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Skin Corr. 1A	H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 8 < 50 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 5 < 8 %
Ox. Liq. 1	H271	>= 70 %
Ox. Liq. 2	H272	>= 50 < 70 %
Skin Corr. 1A	H314	>= 70 %
Skin Corr. 1B	H314	>= 50 < 70 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 35 < 50 %
STOT SE 3	H335	>= 35 %

ATE	orale	431	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	1.5	mg/l

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

cATpE par inhalation, Vapeurs 11 mg/l

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain).

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau, Mousse, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxygène; Entre certaines conditions d'incendie, la fumée peut contenir en plus d'autres composées non identifiés toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour grandes quantités: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Pomper les quantités importantes. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Éliminer les restes avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Porter équipement de protection. Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistologie. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Veiller à la bonne aération des locaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Matériau approprié : Utiliser des récipients en acier fin. Utiliser des récipients en aluminium. Utiliser des containers en polyéthylène. Polypropylène. Utiliser des récipients en PVC. Utiliser des récipients en verre. Utiliser des récipients en céramique. Matériau non approprié : fer. Ne pas utiliser de récipient en acier. Matériaux d'emballage non appropriés : cuivre. Ne pas utiliser de récipient en zinc. Ne pas utiliser de récipient en plomb.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières inflammables. Tenir à l'écart des agents réducteurs. matériaux organiques, Métaux, oxydes métalliques, Bases, Acétone

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	5.1B	Matières dangereuses oxydantes
Classe de stockage (Suisse)	5	Des matières inflammables, peroxydes organiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs. Protéger de l'action de la lumière. Protéger des salissures. Nécessité de stockage dans une salle de recueil. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	1,4	mg/m ³	1	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	2,8	mg/m ³	2	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; OAW Auge; DFG OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
-------------	--------------------------------

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1.4	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1.93	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.21	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.0126	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.0126	mg/l
Valeur type	PNEC	
Conditions	Occasionel	
Concentration	0.0138	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	4.66	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0.047	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0.047	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.0023	mg/kg

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau en appliquant une pommade. Equipement de protection individuelle doit être conforme avec la Règlement (CE) 2016/425 du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part.

Protection respiratoire - Note

Veiller à une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre anti-gaz spécial, NO-P3; Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre anti-gaz spécial, CO-P3; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.7 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié latex naturel

Épaisseur du gant 1 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant 0.4 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes à coques; Lunettes avec protection latérale; Bouclier de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection imperméable; Combinaison de protection en PVC; Bottes; Non adapté: vêtement de protection en cuir; Des blouses en coton ou en coton/synthétiques sont acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide
Couleur incolore, limpide

Point de fusion

Valeur -25.7 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur < 108 °C

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

valeur pH

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

Valeur	<=	3.5	
température		20	°C

Viscosité**dynamique**

Valeur		1.249		mPa.s
température		20	°C	
Remarque		100%		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow		-1.57	
température		20	°C
méthode		calculé	
Remarque		100%	

Pression de vapeur

Valeur	<	8		hPa
température		20	°C	

Densité et/ou densité relative

Valeur		1.111		g/cm ³
température		20	°C	
Valeur		1.1081		
température		25	°C	
Remarque		Relative Density according specification		

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des substances organiques. Métaux, Bases, Agents réducteurs, Acétone, poussière, Ne pas stocker avec des matières combustibles. Sels des métaux (fer), HCl

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE)**

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

no 1272/2008**Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	1'390.32	mg/kg
	26	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	rat	
DL50	431	mg/kg
méthode	EPA	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	lapin	
DL50	4060	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	35.4839	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	4.8387	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Non irritant
------------	--------------

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	lapin
évaluation	Corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèces	lapin
Remarque	Corrosif
Remarque	Risque de lésions oculaires graves.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	lapin
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
Remarque	Corrosif

sensibilisation

Espèces	cobaye
Remarque	Aucun
Source	Magnusson/Kligman

Sensibilisation (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	cobaye
Remarque	Aucun

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Voie d'exposition	orale	
Espèces	souris	
NOEL	26	mg/kg

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

exposition répétée
Durée d'exposition 90 Days
méthode OECD 408

Mutagénicité (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces mammifère, espèce indéterminée
évaluation Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode OECD 473

péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

évaluation
méthode OECD 476

péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces souris
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.
méthode OECD 474

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces Pimephales promelas
CL 50 16.4 mg/l
Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les poissons (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces Pimephales promelas
CL 50 16.4 mg/l
Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les daphnies

Espèces Daphnia magna
CE50 2.4 mg/l
Durée d'exposition 48 h
Espèces Daphnia magna
NOEC 0.63 mg/l
Durée d'exposition 21 d

Toxicité pour les daphnies (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces Daphnia magna
CE50 2.4 mg/l
Durée d'exposition 48 h

péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces Daphnia magna
NOEC 0.63 mg/l
Durée d'exposition 21 d

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

Toxicité pour les algues

Espèces	Skeletonema costatum		
NOEC	0.63		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Toxicité pour les algues (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	Skeletonema costatum		
NOEC	0.63		
Durée d'exposition	72	h	

péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	Skeletonema costatum		
ErC50	1.38		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Espèces	boue activée		
CE50	> 1000		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OECD 209		

péroxyde d'hydrogène, solution à ...%

Espèces	boue activée		
CE50	466		mg/l
Durée d'exposition	30	min	
méthode	OECD 209		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Durée de l'essai	100	d	
évaluation	facilement dégradable		

Biodégradabilité (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Valeur	100		%
évaluation	Facilement biodégradable		

La dégradabilité facile

Remarque Le produit peut être dégradé par des procédés abiotiques, par exemple procédés chimiques ou photolytiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow	-1.57		
température	20	°C	
méthode	calculé		
Remarque	100%		

Facteur de bioconcentration (FBC)

Remarque Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Ne va pas être absorbé par le sol.

Mobilité dans le sol (Composants)**péroxyde d'hydrogène, solution à ...%**

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Non applicable

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets




Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2014	2014	2014
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1	5.1	5.1
Le danger secondaire	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 I		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 30%

Numéro de la matière: 212500

Version: 13 / CH

Date de révision: 02.04.2024

remplace la version: 12 / CH

Date d'impression 02.04.24

de sécurité, de santé et d'environnement**Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**Classe de contamination
de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Ox. Liq. 1	Liquide comburant, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.